

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 17 mai 2010**

L'an deux mil dix, le lundi 17 mai à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie (salle du Conseil) 32 rue du Général de Gaulle, sous la présidence de Madame Martin Pauline, Maire.

Présents : Mme Martin, M. Migeon, Mme Comina, M. Le Gallo, Mmes Honoré, Proust, M. Rabier, Mmes Blanchard, Puissesseau, Jarrousse, Mmes Courtemanche, Deschamps, MM. Regnault, Follet, Sauzeau, Stanimirovic, Mme Bureaux, M. Langer, Mme Jiguet, MM. Vivet, Zapf-Lacroix, Arnaud, Melle Genet, M. Bocquet, Mme Gouardo, M. Barthélémy.

Absents excusés représentés :

M. Girard avait donné pouvoir à Mme Martin

M. Durand avait donné pouvoir à M. Bocquet

Absente excusée non représentée : Mme Gachet

Secrétaire de séance : Mme Deschamps.

Madame le Maire procède à l'installation de Madame JIGUET Valérie dans ses fonctions de Conseiller Municipal, suite à la démission de Monsieur AZOUGAGH Abdell-Hamed. L'ordre du tableau est modifié en conséquence.

Le procès-verbal de la séance du 19 avril 2010 est approuvé à l'unanimité.

Le 24 avril 2010 à 11 h 00 : Inauguration du terrain de jeux des Fenoux ;

Le 25 avril 2010 à 10 h 00 : Rotary – Rallye ;

Le 29 avril 2010 à 20 h 30 : Commission « Environnement et Développement Durable » pour évoquer la charte environnementale et le fleurissement de la RD 2152 ;

Le 4 mai 2010 à 17 h 30 : Commission Scolaire pour traiter les demandes de dérogations ;

Le 8 mai 2010 : Cérémonie commémorative ;

Le 12 mai 2010 à 20 h 30 : Commission des Finances pour préparer le Conseil Municipal du 17 mai 2010 ;

Le 17 mai 2010 à 19 h 00 : Commission élargie à l'ensemble du Conseil Municipal sur l'intercommunalité.

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

Remplacement d'un Conseiller Municipal - Modification des commissions municipales et organismes divers.

Afin de pourvoir au remplacement de Monsieur AZOUGAGH Abdell-Hamed au sein des Commissions Municipales et organismes divers, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, moins quatre abstentions relevées (M. Bocquet, Mme Gouardo, M. Durand, M. Barthélémy), désigne :

- Mme PUISSESSEAU Corinne au sein de la Commission « Nouvelles Technologies »,
- Mme JIGUET Valérie au sein de la Commission « Urbanisme/Gestion des Bâtiments/Patrimoine »,
- Mme JIGUET Valérie au sein de la Commission « Vie Associative/Sport »,
- M. SAUZEAU Nicolas au sein de la Commission « Finances »,
- Mme COMINA Yolande au sein de la Commission « Environnement/Développement Durable »,
- Mme PUISSESSEAU Corinne au sein du groupe de travail « route du blé en Beauce » du Syndicat Mixte du Pays Loire Beauce,
- Mme BUREAUX Josianne en tant que déléguée titulaire au sein du Comité Technique Paritaire.
- Mme JIGUET Valérie au sein de la Commission « Affaires scolaires » en remplacement de Madame PUISSESSEAU Corinne.

Approbation des comptes de gestion 2009 (Commune - Services de l'Eau et de l'Assainissement - ZAC des Tertres).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les comptes de gestion dressés au titre de l'exercice 2009 par Monsieur le Receveur, pour le budget principal de la Commune, les services de l'Eau et de l'Assainissement, et la Z. A .C. des Tertres.

Approbation des comptes administratifs 2009 (Commune - Services de l'Eau et de l'Assainissement - ZAC des Tertres).

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Alain Bocquet, doyen d'âge de l'Assemblée, délibérant sur les Comptes Administratifs de l'exercice 2009 dressés par Madame Pauline Martin, Maire, adopte à l'unanimité le compte administratif 2009 pour le budget principal de la Commune, à l'unanimité le compte administratif 2009 pour les budgets de l'Eau et de l'Assainissement, et à l'unanimité moins une abstention relevée le compte administratif 2009 pour le budget de la Z.A.C. des Tertres.

Cotisation à l'Association de Gestion du Refuge des Animaux au titre de l'année 2010.

A l'unanimité, l'Assemblée adopte la cotisation à verser à la Fourrière Départementale de Chilleurs-aux-Bois qui s'élève à 0,31 € par habitant soit 1 907,12 € pour l'année 2010.

Site des Tanneries : demande de subvention pour l'aménagement d'espaces publics à l'intérieur du site.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à établir et présenter le dossier de demande de subvention pour la réalisation des travaux d'aménagement des espaces publics intérieurs du site des Tanneries, auprès du Conseil Régional.

Acquisition de la parcelle cadastrée AS n°153 auprès de la famille GALLIEN.

A l'unanimité, l'Assemblée se prononce favorablement sur la rétrocession de la parcelle cadastrée section AS n° 153 d'une contenance de 195 m² appartenant à la famille GALLIEN au profit de la Commune de Meung-sur-Loire moyennant un montant de **300 €**.

Participation des communes extérieures aux frais de scolarité.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de porter la participation des Communes extérieures, dont les élèves fréquentent les établissements scolaires publics de Meung-sur-Loire du 1^{er} degré, à **660 €** à compter de la rentrée scolaire 2010/2011.

Plan Local d'Urbanisme : déclaration de clôture et permis de démolir.

Dans le cadre de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme, à l'unanimité, l'Assemblée décide de déclarer tous les travaux de démolition ou de clôture sur l'ensemble du territoire de la Commune et modifie en conséquence la délibération applicable au Plan d'Occupation des Sols actuel.

Personnel communal :

- approbation des contrats de travail saisonnier.

À l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à signer les contrats de travail nécessaires au recrutement de personnels saisonniers pour la piscine et les services techniques.

- contrats de travail avec les professeurs de musique.

A l'unanimité, l'Assemblée fixe l'enveloppe maximale des heures de cours pour les professeurs vacataires de l'Ecole de Musique, à compter de la rentrée 2010/2011, à 55 heures de cours par semaine et autorise Madame le Maire à signer, en temps que de besoin, les contrats à intervenir.

Questions et Communications diverses.

Madame le Maire donne lecture des prochaines dates à retenir et des remerciements des associations et organismes divers pour l'octroi de subventions ou d'aides diverses apportées par la Collectivité.

Madame le Maire informe que le contentieux avec la Société Nexity a été évoqué en audience ce jour. Le délibéré sera prononcé dans les prochaines semaines.

Madame Martin clôture en précisant que le nouveau placement des associations suite aux travaux des Tanneries sera effectif pour cet été.

Affiché le :

Meung-sur-Loire, le 20 mai 2010
Le Maire,
Pauline MARTIN